



« Après de son arbre »

Association Loi 1901 des Amis de Georges Brassens
Créée le 29 octobre 1997 (J.O. du 6/12/1997)
Siège social : Mairie – 47510 Foulayronnes

Mme, Mlle, M. : _____

Demeurant : _____

Téléphone : _____

Email : _____

A - J'adhère à « Après de son arbre »
Ci-joint mon chèque de 15 € (7 € droit d'entrée + 8€ cotisation annuelle).

B - Je renouvelle mon adhésion pour 2017 et je recevrai par messagerie le bulletin bimensuel d'informations sur l'actualité de Georges Brassens.
Ci-joint mon chèque de 8 €

C - Pour 25 €, adhésion comprise, je recevrai un CD ou un DVD (cochez votre choix) :

1 - Malo chante Brassens

2 - Michel Sadanowsky « J'ai l'honneur de ... » (Brassens à la guitare classique)

3 - Jacques Muñoz « Le bonheur »

4 - le DVD « Ces chansons qui sont nées quelque part » A. Roux & Y. Uzureau

Chèque à envoyer à « Après de son arbre » Mairie 47510 Foulayronnes

Merci pour votre soutien !